


Liste des Emplacements réservés			
N°	Nature	Superficie	Bénéficiaire
1	Création d'une liaison piétonnière	220 m ²	Commune
2	Cheminement piéton	205 m ²	Commune
3	Aménagement d'un espace public	830 m ²	Commune
4	Création d'une aire de stationnement	910 m ²	Vallons Haute Bretagne Communauté
5	Cheminement piétons	510 m ²	Commune

Légende	
	Limite de zonage
	Bâtiment susceptible de changer de destination
	Espace Boisé Classé à conserver (L.113-1)
	Zones humides
	Localisation des cours d'eau (L.151-23)
	Linéaire bocager à conserver (L.151-23)
	Zones inondables
	Périmètre archéologique
	Petit patrimoine à conserver (L.151-11 2°)
Périmètres de protection des eaux potables	
	Périmètre immédiat
	Périmètre rapproché sensible zone A
	Périmètre rapproché sensible zone B
	Périmètre rapproché complémentaire

(L30000-XX) référence au Code de l'urbanisme



DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
Commune de

SAINT-SENOUX

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°6.1

PLAN DE ZONAGE

Planche Nord

échelle 1/ 5 000

	Prescription	Arrêt	Approbation
élaboration du PLU	27.09.2016	27.05.2019	24.02.2020

8, avenue des Thébaudières
44 800 SAINT-HERBLAIN
www.ouestam.fr

février 2020